



COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 27 février 2019.

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 27 Février 2019 à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN Agnés.

Messieurs ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel.

Membres absents : Mesdames GARRIGUE Sandrina, PAILLES Pilar.
Monsieur PAGEOT Emmanuel.

Procuration : Monsieur SOULIE Christophe donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

07/2019 : Motion de Soutien pour le Manifeste du Comité Pluraliste.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal son soutien de la ligne SNCF Béziers-Neussargues.

Le comité Pluraliste de réhabilitation, de défense et de promotion de la ligne SNCF Béziers-Millau-Neussargues-Clermont Ferrand-Paris a édité un « Manifeste pour un Service Public Ferroviaire de qualité dans le Massif Central ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE d'apporter son soutien au manifeste du Comité Pluraliste.
- CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité.

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
- 6 MAI 2019
D.A.C.L.
GREFFE - B.P.A.

Le Maire,
Francis BOUTES